

## Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 25041705

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de DAKAR, le 17/04/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36004076
- Marque : HEXING
- Type : HXF300
- Constante d'impulsion : 10.000 imp/kWh
- Rapport TC : 500/5(A) /Rapport TP : 1/1(V)
- Classe : 0,5 S Année : 2021
- Calibre : 3x57,7/100, 230/400V; 1(10A) Fréquence: 50 Hz
- Indexes : k1 59,8/51,0 kWh, k2 69,086 kWh (k1+k2) 6,6143,8 kWh Pmax 83,9 kW

Installé et utilisé par Mr ESMT

à l'adresse Cerc Volant 10000 DAKAR

### CONSTATS EXTERNES :

#### A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistant(s)

#### A2 – Scellés du boîtier

- Nr. scellés du boîtier   
Plombs falsifiés   
Autres plombs

ER2238 c/c 212638

ER4042 couvercle sup

#### A3 - Capots

- dévissé   
ouvert   
cassé   
percé

#### A4 – Ecran LCD

- cassé   
eteint

#### A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

### CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur   
Carte Mère manipulé

### COMMENTAIRES :

RAS

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS



SENELEC



CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC



## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 17/04/2025 à 17H16L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
360014076 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

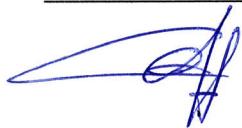
- Prénoms et noms : ESMT
- Raison Social :
- Adresse : Cerf Volant 10000 DAKAR
- Type de compteur : HXF300
- Compte de contrat : 22000760562

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 25041705 du 17/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

 CONFORME NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSSENELEC  
108221  
ChiffoLE CLIENT